



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission consultative des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études

A.1.3.9. Harmonie pratique

Condition d'accès

- avoir réussi au moins le niveau d'études « inférieur 3.2 » de la branche instrumentale correspondante

Programme d'études général

Degré inférieur

- accord parfait majeur et accord parfait mineur ;
- notion de l'accord de septième de dominante ;
- connaissance des fonctions harmoniques et du système du chiffrage des accords;
- cadences simples : I - IV - V - I (VI),
- harmoniser des mélodies simples ;
- initiation aux notes étrangères : note de passage, broderie, retard, appoggiature, anticipation, échappée et pédale ;
- modulations aux tons voisins.

Degré moyen

- approfondissement des cadences (degrés, fonctions supplémentaires);
- approfondissement des accords à trois sons dans tous les renversements et des accords de septième de dominante;
- initiation aux autres accords de septième et accords plus complexes;
- découverte des modulations aux tons éloignés;
- approfondissement des notes étrangères;
- initiation à la transposition pratique.

Degré supérieur

- approfondissement des éléments du programme d'études du degré moyen ;
- harmonisation de mélodies adaptées et transposition de la réalisation ;
- initiation à l'improvisation.

Programme d'études spécifique :

Accordéon

Approche générale

- Le cours d'harmonie pratique consiste en premier lieu de donner à l'élève les premières bases théoriques et harmoniques afin d'accompagner des mélodies folkloriques et populaires simples.
- Mélodies et danses populaires jusqu'à quatre altérations, avec modulations et altérations accidentelles, les marches harmoniques ainsi que les cadences parfaites dans ces tonalités.
- Rythmes et mesures telles que prévus au programme d'études de la FM 4.
- Utilisation en premier lieu des accords parfaits majeurs et accords parfaits mineurs avec leurs fonctions respectives dans la tonalité.
- Élargissement de la palette harmonique avec les accords de septième de dominante et des septièmes de différentes espèces, des neuvièmes, et des accords altérés.
- Explications et pratique des retards et appoggiatures ainsi que les notes étrangères.
- Compléter des notes harmoniques ou contrapuntiques en dessous ou en dessus de la mélodie.
- Échanger la mélodie de la main droite avec la main gauche.

- Savoir remplir un contrechant par rapport à une ligne mélodique donnée.
- Trouver des formules de variations sur le thème donné.

Degré inférieur

- Apprendre à harmoniser des mélodies simples du répertoire folklorique avec des accords parfaits majeurs et accords parfaits mineurs.
- Sur les exemples musicaux traités, le chapitre des notes étrangères sera abordé : le rythme harmonique, la note de passage, la broderie, le retard, l'appoggiature, l'anticipation, l'échappée et la pédale.
- Cadences parfaites, rompues et évitées.
- Dans le même contexte, les modulations simples seront développées sur application des variations.

Examen pour l'obtention du certificat du degré inférieur

- réalisation de cadences simples dans un ton donné (jusqu'à deux altérations) et ses tonalités voisines, choisies par l'établissement le jour de l'examen;
- 2 mélodies ou danses populaires différentes remises par l'établissement à l'élève 3 jours avant l'examen ;
- harmonisation de mélodies ou danses populaires et 2 différentes variations d'une mélodie folklorique ou d'une danse populaire, choisies par l'établissement (à préparer par l'élève sans aide).

Degré moyen

- L'horizon harmonique de l'élève sera enrichi par :
- L'application des renversements des accords parfaits majeurs et accords parfaits mineurs
- L'étude des accords de septième de dominante avec et sans fondamentale, des accords de septième majeure, mineure et diminuée, de l'accord de quinte diminuée ainsi que de l'accord de neuvième de dominante.
- À partir de ce niveau il est préférable d'avoir un accordéon de concert, car l'élève débute à se familiariser plus amplement avec la musique baroque.
- Approfondissement des aspects du rythme harmonique, et des notes étrangères : note de passage, broderie, retard simple et double, appoggiature, anticipation, échappée et pédale.
- Cadences parfaites, rompues et évitées
- Travail des extraits de l'époque baroque et classique.
- Approche de l'harmonisation et improvisation jazz avec des œuvres de Klaus Paier et de la méthode d'improvisation à l'accordéon de Manu Maugain.

Examen pour l'obtention du certificat du degré moyen

- réalisation de cadences et grilles harmoniques ou patterns contemporains issues du répertoire travaillé pendant l'année, choisi par l'établissement le jour de l'examen ;
- interprétation de 2 œuvres préparées pendant l'année, choisies par l'établissement ;
- harmonisation d'une œuvre remise par l'établissement à l'élève 3 jours avant l'examen.

Degré supérieur

- Application des renversements des accords parfaits majeurs et accords parfaits mineurs.
- Étude des accords de septième de dominante avec et sans fondamentale, des accords de septième majeure, mineure et diminuée, de l'accord de quinte diminuée ainsi que de l'accord de neuvième de dominante.
- Approfondissement des aspects du rythme harmonique, et des notes étrangères : note de passage, broderie, retard simple et double, appoggiature, anticipation, échappée et pédale.
- Cadences parfaites, rompues et évitées.
- Travail sur des extraits de l'époque baroque, classique, romantique, impressionniste et contemporain.
- Approfondissement de l'harmonisation et improvisation jazz et folklorique avec des œuvres de Klaus Paier et de la « Méthode d'Improvisation à l'accordéon » de Manu Maugain.
- Étude approfondie sur les modes sous toutes ses formes et variantes : pentatoniques, ecclésiastiques, orientales et Messiaen.
- Analyse de certaines œuvres-clés du répertoire individuel de l'élève.

Examen pour l'obtention du certificat du degré supérieur

- présentation par l'élève et discussion avec le jury d'un portefeuille avec les œuvres et recherches musicales effectuées pendant le degré supérieur ;
- interprétation trois œuvres préparées pendant l'année, choisies par l'établissement ;
- improvisation libre de deux œuvres remises par l'établissement à l'élève 3 jours avant l'examen.

Manuels recommandés (liste non exhaustive)

Eiser Lidder, (Actioun Lëtzebuergesch asbl)

Guide de la Théorie de la Musique, Claude Abromont (Fayard)

Introduction à l'Organisation Théorique des Sons et au Langage harmonique classique, F. Guerant

Klavier-Improvisation-Klang, Herbert Wiedemann (G. Bosse Verlag)

Méthode d'Improvisation à l'accordéon, Manu Maugain (Play Music)

Traité de rythme de couleur et d'ornithologie, Olivier Messiaen (A. Leduc)

Analyse du langage musical, Anthony Girard (G. Billaudot)

Kompodium der Klavierimprovisation, Rudolf Konrad (Universal Edition)

Piano

Degré inférieur

- Accords de quinte, de sixte, de septième, de sixte et quarte
- Tonalités majeures et mineures
- Cadences I – IV – V – I, dans les positions d’octave, de tierce, de sixte (position serrée) dans tous les tons
- Cadences rompues et évitées
- Étude du cycle des quintes
- Fonctions tonales et chiffreages
- Retards : 4-3 ; 7-6 ; 9-8 ; Notes de passage (notamment de la septième)
- Harmonisation d’une mélodie dans le style classique (Mozart, Haydn) utilisant des figurations simples (basses Alberti, etc.)
- Réalisation de chants et de basses donnés dans le style choral à 4 voix
- Exercices simples de contrepoint à 2 voix 5.2.3

Examen pour l’obtention du certificat du degré inférieur

- réalisation de cadences (I - IV – V – I) dans toutes les tonalités, choisies par l’établissement ;
- réalisation d’un choral chiffré (basse donnée), choisi par l’établissement ;
- réalisation d’une harmonisation simple d’une mélodie choisie par l’établissement, dans le style classique (Mozart, Haydn) utilisant des figurations simples (basses Alberti, valse, etc.)

Degré moyen

- Accords de quinte, de sixte, de sixte et quarte, de septième, de neuvième sans fondamentale
- Retards doubles, notes de passage, broderies, anticipations, échappées, pédales harmoniques.
- Étude des chorals à 4 voix de Jean Sébastien Bach
- Étude du style romantique (Schubert, Schumann, Mendelssohn, Chopin)
- Harmonisation de mélodies dans le style romantique utilisant des figurations telles que celles des nocturnes de Chopin ou de John Field
- Modulations dans les tons voisins
- Exercices de contrepoint
- Notions sur le chant grégorien et les modes anciens

Examen pour l’obtention du certificat du degré moyen

- réalisation de cadences élargies dans toutes les tonalités, choisies par l’établissement ;
- réalisation d’un choral chiffré, choisi par l’établissement ;
- réalisation d’une harmonisation d’une mélodie, choisie par l’établissement, dans le style romantique utilisant des figurations telles que celles des nocturnes de Chopin ou de John Field

Degré supérieur

- Approfondissement et développement des connaissances acquises dans les degrés inférieur et moyen : accords de quinte, sixte, sixte et quarte, septième, neuvième sans fondamentale

- L'ensemble des tonalités majeures et mineures et les modes anciens
- Cadences tonales élargies
- Retards doubles, notes de passage, broderies, anticipations, échappées, pédales harmoniques.
- Chorals à 4 voix de Jean Sébastien Bach
- Étude du style romantique et postromantique (Schubert, Schumann, Chopin, Mendelssohn, Brahms, Liszt, Reger, Richard Strauss, Fauré, Franck, Rachmaninoff, ...)
- Harmonisation de mélodies dans le style romantique utilisant des accompagnements à factures changeantes
- Modulations dans tous les tons
- Marches harmoniques modulantes et non-modulantes
- Enchaînement d'accords de septième dans le cycle des quintes et échappatoires modulantes
- Harmonisation d'un thème au soprano, au ténor, à la basse
- Rechercher et reconnaître les différences de style par l'approche d'auteurs et d'époques différentes
- Modèles d'improvisations (p. ex. thème et variations) improviser des variations sur un thème donnée (dans le style classique) 5.4.2

Examen pour l'obtention du certificat du degré supérieur

- réalisation d'un choral chiffré dans le style de J. S. Bach, choisi par l'établissement ;
- improvisation de variations dans le style classique sur une basse donnée, choisie par l'établissement ;
- harmonisation de deux mélodies de choral soumise par l'établissement à l'élève, 1 jour avant l'examen ;
- réalisation d'une harmonisation d'une mélodie, choisie par l'établissement, dans le style romantique utilisant des accompagnements à factures changeantes.